

CSSM
Direction

MARCHÉ PUBLIC
MARCHÉ DE TRAVAUX

MISE EN SECURITE COMPLEMENTAIRE DU SIEGE DE LA CSSM DE MAYOTTE

SECURISATION DU PARKING DES VEHICULES

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°

2025/011

Date limite de remise des plis

18/08/2025 à 11 : 00 (heure de Paris)

OBJET DU CONTRAT

■ Acheteur :

CSSM

Direction

Représentant : CSS de MAYOTTE

Adresse : CENTRE KINGA

Route Nationale 1 KAWENI

BP 84

97600 MAMOUDZOU

Site internet : <https://www.cssm.fr>

■ Objet du marché :

L'objet du marché est la MISE EN SECURITE COMPLEMENTAIRE DU SIEGE DE LA CSS DE MAYOTTE SECURISATION DU PARKING DES VEHICULES.

Il est précisé qu'il regroupe la fourniture d'un ensemble de matériels livrés avec pose et toutes prestations et subjections. Toutes les fournitures et mises en œuvre nécessaires au parfait achèvement des ouvrages.

■ Caractéristiques principales du contrat :

| | | |
|--|-----------------------|---|
| | Objet du contrat | Travaux de mise en sécurité |
| | Acheteur | CSSM |
| | Type de contrat | Marché ordinaire de travaux |
| | Structure | Sans allotissement |
| | Lieu d'exécution | Kawéni dans la commune de Mamoudzou (Mayotte) |
| | Délai d'exécution | 3 mois, délai de préparation inclus |
| | Développement durable | Clause environnementale |
| | Pénalités de retard | Forfait de 100 €/ jour de retard |
| | Variation des prix | Fermes actualisables |
| | Nature des prix | Prix forfaitaires |

■ Allotissement :

La consultation n'est pas allotie :

1. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCÉDURE

■ Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

■ **Déroulé de la procédure et planning indicatif :**

| | | |
|---|--|----------------|
|  | Publication de la consultation | Juillet 2025 |
|  | Retrait du dossier de consultation, élaboration et remise de l'offre par le candidat | août 2025 |
|  | Ouverture des plis, examen des candidatures et des justificatifs | août 2025 |
|  | Analyse des offres, négociation, demandes de précisions éventuelles | août 2025 |
|  | Classement des offres | Septembre 2025 |
|  | Information des candidats non retenus | Septembre 2025 |
|  | Signature et notification du contrat | Septembre 2025 |

■ **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

■ **Dossier de consultation**

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ **Forme du groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire.

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

2. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ **Variantes :**

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

■ **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Les copies de sauvegarde doivent être envoyés à l'adresse indiquée ci-dessous avant la date limite de dépôt des offres, en précisant la mention suivante « copies de sauvegardes marché travaux de mise en sécurité ».

**CSSM
CENTRE KINGA
Service achat et marché
Route Nationale 1 KAWENI
BP 84
97600 MAMOUDZOU**

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

■ Contenu des plis :

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants dans l'ordre indiqué :

| Document | Descriptif |
|----------------------------------|--|
| 1. Chiffre d'affaires | Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles |
| 2. Déclaration du candidat (DC2) | Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie) |
| 3. Lettre de candidature (DC1) | Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie) |
| 4. Moyens humains | Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années |
| 5. Moyens techniques | Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de travaux |
| 6. Références Travaux | Liste des travaux exécutés (5 dernières années) avec attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, montant, époque, lieu d'exécution et précision s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin |
| 7. Assurance professionnelles | Assurance en cours de validité |

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

| Document | Descriptif |
|--|--|
| Acte d'engagement | Acte d'engagement et annexes |
| Mémoire technique | Mémoire technique |
| Le descriptif/quantitatif sommaire des travaux | Le descriptif/quantitatif sommaire des travaux |
| Cadre de réponse technique | Cadre de réponse technique |

■ Remise des offres électroniques :

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant la date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

3. JUGEMENTS DES OFFRES ET ATTRIBUTION

■ Critères de sélection des candidats :

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

| Critère | Complément |
|----------------------------|--|
| Garanties professionnelles | Compétences en relation avec l'objet du marché |

■ Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

| Critère | Complément |
|---------------------------------|---|
| 1. Valeur technique (60 points) | Méthodologie et organisation de chantier 10 points Qualité des matériaux et des fournitures mis en œuvre 10 points Qualification professionnelle des personnes destinées à exécuter les |

| Critère | Complément |
|-------------------------------------|---|
| | travaux 10 points Disposition prises pour le respect de la sécurité et de l'environnement 10 points Délai d'exécution 20 points |
| 2. Prix des prestations (40 points) | Prix |

Calcul du prix :

La note maximale de 40 points sera attribuée à l'offre conforme la moins élevée :

Note Prix = (Montant de l'offre la moins disante x 40) / Montant de l'offre à comparer

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :

| | |
|--------------------------|--|
| Offre hors délai | Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation. |
| Offre anormalement basse | Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. |
| Offre inappropriée | L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur. |
| Offre irrégulière | L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation et négociation par l'acheteur. |
| Offre inacceptable | Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat malgré une éventuelle demande négociation. |

■ **Négociations :**

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :

Les négociations sont destinées à améliorer la performance technique et économique des offres initiales les plus pertinentes, pour permettre de les adapter et les dimensionner parfaitement aux besoins de l'acheteur. Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat, ses caractéristiques substantielles ni sur le ou les critères d'attribution.

Les négociations seront engagées avec le ou les candidats les mieux classés à l'issue de l'analyse des offres initiales. La CSSM a le choix du nombre des candidats.

Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les négociations seront conduites par tout moyen (présentiel, téléphone, courriel,...). Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

■ **Justificatifs à fournir par l'attributaire :**

Avant notification du contrat, l'attributaire doit fournir dans un délai court, fixé par le courrier de l'offre retenue, les documents suivants :

| Document | Descriptif |
|----------------------------------|---|
| Certificat de régularité fiscale | Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales |
| Certificat de régularité sociale | Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise |

| Document | Descriptif |
|---|---|
| Extrait KBIS | Extrait K, Extrait KBIS ou Extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion |
| Attestation de non interdiction aux marchés publics | Attestation indiquant que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics. |

4. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr>. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

■ Voies et délais de recours

Les recours doivent être adressés au :

Tribunal judiciaire de Saint-Denis
5 avenue André Malraux
97400 Saint-Denis de La Réunion



Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Légifrance)
[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)
[Médiateur des entreprises](#)
[CCAG Travaux du 30 mars 2021](#)

Date et Signature de la direction de la CSSM :

Date et Signature du candidat :